

Fiche de dépôt de projet : expérimentation article L401.1 ou action innovante

Pôle académique recherche, développement, innovation, expérimentation  
(PARDIE)

Année scolaire 2016-2017

Rectorat

Pôle académique Recherche  
Développement Innovation et  
Expérimentation (PARDIE)

Dossier suivi par les CARDIE :

Marie-Christine CLERC-GEVREY  
IA-IPR d'allemand  
[marie-christine.clerc-gevrey@ac-besancon.fr](mailto:marie-christine.clerc-gevrey@ac-besancon.fr)

Nicolas MAGNIN  
IA-IPR de Mathématiques  
[Nicolas.magnin@ac-besancon.fr](mailto:Nicolas.magnin@ac-besancon.fr)

Téléphone  
03 81 65 49 33  
Fax  
03 81 65 49 26

10, rue de la Convention  
25030 Besançon  
cedex

IA-IPR/BT

<p><b>ANTERIORITE</b></p>	<p>Première demande : <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Reconduction : <input type="checkbox"/></p> <p>Intitulé de l'action en cours : Mise en place d'un centre de remise en confiance CREC</p> <p>Année de la contractualisation de l'action avec le PARDIE :</p>
<p><b>FICHE D'IDENTITE DU PROJET</b></p>	<p>Intitulé de l'action : Mise en place d'un centre de remise en confiance CREC</p> <p>Etablissement(s)</p> <p>Courriel : <a href="mailto:ce.0251394e@ac-besancon.fr">ce.0251394e@ac-besancon.fr</a></p> <p>Téléphone : 0881877062</p> <p>Collège connecté : <input checked="" type="checkbox"/></p>
<p><b>COORDINATION</b></p>	<p>Nom et prénom du coordonnateur : COLLADANT Didier</p> <p>Adresse électronique du coordonnateur : <a href="mailto:didier.colladant@ac-besancon.fr">didier.colladant@ac-besancon.fr</a></p>
<p><b>DESCRIPTIF DE L'ACTION (10 lignes maximum)</b></p>	<p>Objectif n°2 du COT : Développer et favoriser la responsabilisation de l'élève dans son travail scolaire et dans la construction de sa personnalité</p> <p>Leviers d'actions à utiliser :</p> <p>L'appropriation par les élèves d'une meilleure connaissance des mesures disciplinaires, Une meilleure application de l'ensemble des mesures disciplinaires pour un climat scolaire serein et citoyen, La consolidation du centre de remise en confiance (CREC) en mobilisant aussi les ressources de la SEGPA, La rédaction et l'application d'un protocole collaboratif de traitement des situations avec l'activation permanente du GPDS.</p>
<p><b>BESOINS DIAGNOSTIQUÉS À L'ORIGINE DU PROJET</b></p>	<p>180 HSE, soit 5 HSE par semaine</p>
<p><b>THEMATIQUE DU PROJET</b></p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> Persévérance scolaire  <input type="checkbox"/> Alliance éducative  <input type="checkbox"/> Evaluation  <input type="checkbox"/> Organisation du travail personnel de l'élève (espaces et temps d'apprentissage)  <input type="checkbox"/> Liaisons école/collège et collège/lycée  <input type="checkbox"/> Vivre ensemble</p>

	<input type="checkbox"/> Autre. Préciser :
<b>OBJECTIF(S)</b>	<p><b>Objectifs visés</b></p> <p><b>Pour le collège</b>, préciser en quoi l'action contribue à l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture : éviter les moments de rupture</p> <p><b>Préciser les axes de la réforme du collège dont l'action relève :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <input checked="" type="checkbox"/> renforcer l'acquisition des savoirs fondamentaux en combinant des apprentissages théoriques et pratiques</li> <li>- <input checked="" type="checkbox"/> tenir compte des spécificités de chaque élève pour permettre la réussite de tous</li> <li>- <input type="checkbox"/> donner aux collégiens de nouvelles compétences adaptées au monde actuel ;</li> <li>- <input checked="" type="checkbox"/> faire du collège un lieu d'épanouissement et de construction de la citoyenneté, une communauté où l'expérience individuelle et l'activité collective sont privilégiées.</li> </ul>
	<p><b>Effets escomptés</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- sur les élèves et leurs acquis</li> </ul> <p>Remise en confiance dans les apprentissages par le biais d'un sas permettant à l'élève concerné de bénéficier d'un temps particulier sur son EDT en ayant recours aux ressources disponibles dans l'établissement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la pratique des enseignants</li> </ul> <p>La prise en compte véritable de la difficulté scolaire globale qui est de plus en plus présente dans notre établissement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- sur l'établissement ou l'école</li> </ul> <p>Permettre aux élèves de valider les 5 domaines du socle commun, quitter le cursus collège avec un diplôme : au moins le CFG mais surtout le DNB Por ou DNB Collège</p>
<b>MODALITES DE MISE EN ŒUVRE PREVUE</b>	<p><b>Élèves impliqués</b></p> <p>Nombre : 38</p> <p>Nombre de classes et niveaux des classes : 284</p> <p><b>Préciser si les élèves bénéficiant du projet sont scolairement ou socialement fragiles</b> (élèves relevant de l'éducation prioritaire, décrocheurs, en grande difficulté scolaire...) : 0</p>
	<p><b>Apprentissages visés</b> en termes de connaissances/compétences/attitudes</p> <p><b>Modifier la posture et donc l'attitude des élèves en situation de rupture partielle dans les apprentissages</b></p> <p><b>Modalité de communication de ces apprentissages aux élèves</b></p> <p><b>En fonction des besoins identifiés aux séances hebdomadaires du GPDS en cohérence avec les PPRE, PAP, PPS et les décisions prises en conseils de classe</b></p>
	<p><b>Nombre d'acteurs éducation nationale / ATOS impliqués</b></p> <p>Nombre :</p> <p><b>En annexe : liste des personnels impliqués à compléter obligatoirement</b></p>
	<p><b>Partenariats</b></p> <p>-préciser les partenaires</p> <p>-préciser les liens avec la recherche</p> <p>Utilisation annuelle de l'enquête climat scolaire depuis 2016</p> <p>-préciser la nature et le contenu du partenariat</p>

	<p><b>Modalités d'organisation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-temporelle (rythme...)</li> </ul> <p>Le CREC est ouvert sur toutes les plages disponibles à l'EDT grâce au recours complémentaire d'un binôme de personnes recrutées en mission de service civique. Les enseignants intervenant en fonction de leurs disponibilités et de leur volontariat.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-spatiale</li> </ul> <p>Les acteurs de l'établissement participent au GPDS hebdomadaire et reçoivent chaque élève dans une salle dédiée au CREC.</p> <p>La mise en place du 3 C en lieu et place du CDI sera en 2016-2017 un avantage incontestable. Il en va de même pour la modification de l'accueil des élèves dans les études.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-concertation</li> </ul> <p>Lors des séances hebdomadaires du GPDS avec le protocole spécifique à l'établissement</p> <p>Document numérique interne en temps réel pour la communication des informations relatives au CREC</p>
<p><b>INSCRIPTION DANS LA POLITIQUE DE L'ETABLISSEMENT/ L'ECOLE</b></p>	<p><b>Lien avec le projet d'établissement/d'école/contrat d'objectifs</b></p> <p>COT 2016-2020 :</p> <p>Objectif n°1 : Améliorer la réussite de tous les élèves face aux apprentissages</p> <p>Leviers d'actions à utiliser :</p> <p>L'installation à tous les niveaux d'un véritable accompagnement personnalisé lisible et efficient, Le fait qu'en fin de cursus, aucun n'élève ne quitte l'établissement sans avoir obtenu au minimum le CFG par l'utilisation de tous les outils (Socle, DNB, DNB professionnel, CFG) et de toutes les ressources (SEGPA) permettant un meilleur suivi, La consolidation des échanges professionnels au sein du Cycle 3 et au-delà du cycle 4, L'utilisation de l'application FOLIOS.</p> <p>Objectif n°2 : Développer et favoriser la responsabilisation de l'élève dans son travail scolaire et dans la construction de sa personnalité</p> <p>Leviers d'actions à utiliser :</p> <p>L'appropriation par les élèves d'une meilleure connaissance des mesures disciplinaires, Une meilleure application de l'ensemble des mesures disciplinaires pour un climat scolaire serein et citoyen, La consolidation du centre de remise en confiance (CREC) en mobilisant aussi les ressources de la SEGPA, La rédaction et l'application d'un protocole collaboratif de traitement des situations avec l'activation permanente du GPDS.</p> <p><b>Positionnement et impact</b> du projet au sein de l'établissement</p> <p>Dispositif central du projet d'établissement qui vise à lutter contre la diminution du nombre d'élèves en situation de réussite tout en améliorant le climat scolaire par la prise en compte responsable et efficiente de la difficulté scolaire.</p>
<p><b>EVALUATION DE L'ACTION</b></p>	<p><b>Indicateurs</b> (qualitatifs et/ou quantitatifs) en termes de résultats et comportements des élèves, de plus-value pour l'équipe pédagogique, etc.</p> <p>Nombre de mesures de responsabilisation/ nombre</p>

	<p>d'exclusions temporaires  Nombre de retenues  Nombre d'exclusion de cours  Réussite au DNB  Réussite au CFG  Validation du palier 3 du socle commun  Climat scolaire (Enquête académique élève 2016)</p> <p><b>Modalité de l'évaluation</b>  Comparaison des résultats obtenus dans tous les indicateurs cités ci-dessus</p>
<p><b>RESSOURCES</b></p>	<p><b>Ressources hors numériques</b>  Des enseignants impliqués dans le GPDS dans le cadre d'un protocole spécifique à l'établissement</p> <p><b>Ressources numériques :</b>  Tablettes iPad Air 16 Go et collège connecté, toutes les ressources numériques acquises grâce à la subvention 2015-2016 du Collège connecté, pauses numériques</p> <p><b>préciser</b>  -matériel  Toutes les ressources numériques citées ci-dessus  -infrastructure  une salle dédiée  -compétences disponibles pour accompagner le projet  Être en capacité pour les acteurs du dispositif du CREC d'entrer avec bienveillance dans une dimension d'aide et d'appui personnalisé à chaque élève en situation de rupture partielle dans les apprentissages</p> <p><b>Formations suivies ou demandées</b>  <b>Entretien personnels à conduire avec les élèves, Qu'est-ce que la difficulté scolaire, Les élèves intellectuellement précoces</b></p>
<p><b>CARACTERE INNOVANT DU PROJET</b></p>	<p>En termes de résultats et comportements des élèves, de nouveaux usages numériques par l'équipe pédagogique, ...</p> <p>Les 194 tablettes i Pad ainsi que l'équipement numérique de l'établissement connecté sont un plus pour mobiliser chez l'élève en situation partielle de rupture des capacités et une posture favorable à la reprise dans les apprentissages</p> <p>Le projet est-il dérogatoire par rapport à l'organisation du temps scolaire, aux structures, à la mobilisation des ressources humaines. Si oui, en quoi ?</p> <p>Oui, car l'élève en situation partielle ou totale de rupture est reçu par un membre du CREC</p>